



Vigne

N°23
Bilan
07/12/2021



Animateur filière

Magdalena GIRARD
Chambre d'agriculture de
Charente-Maritime
magdalena.girard@charente-
maritime.chambagri.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-
Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents
Blancs 87000 LIMOGES

Site de Bordeaux

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-
Aquitaine Vigne / Edition
Charentes
N°23 du 07/12/2021 »*



Bilan 2021

Réseaux d'observation

Climatologie

Phénologie

Mildiou

Oïdium

Black rot

Botrytis

Cochylis

Eudémis

Cicadelles vertes

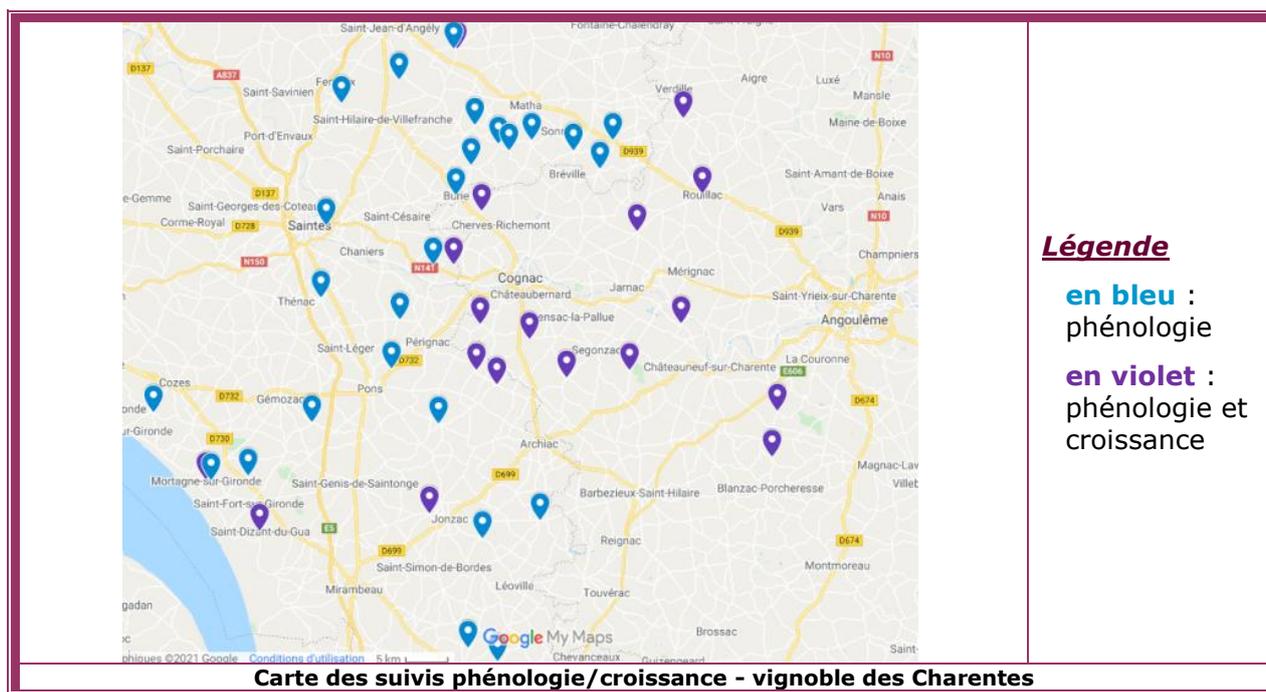
Edition **Charentes**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2019>

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Réseaux d'observation

• Phénologie – Croissance



En 2021, l'évolution des stades phénologiques a été suivie sur 44 sites (Ugni blanc). Sur 19 de ces sites, des rameaux ont été repérés et préservés de l'écimage pour être mesurés chaque semaine. Les suivis sont effectués par 2 viticulteurs et les techniciens de 10 organismes.

• Témoins non traités et parcelles de référence



En 2021, le réseau des témoins non traités a comporté 59 parcelles. 4 témoins ont été suivis par les viticulteurs et 55 par les différents organismes (14 au total) : Chambres d'Agriculture, IFV, Station Viticole, coopératives et négoce. A cela s'ajoutent 23 parcelles de référence, toutes suivies par les organismes. *N.B. Une parcelle de référence est une parcelle traitée, avec les mêmes observations que pour les témoins non traités.*

• Ravageurs

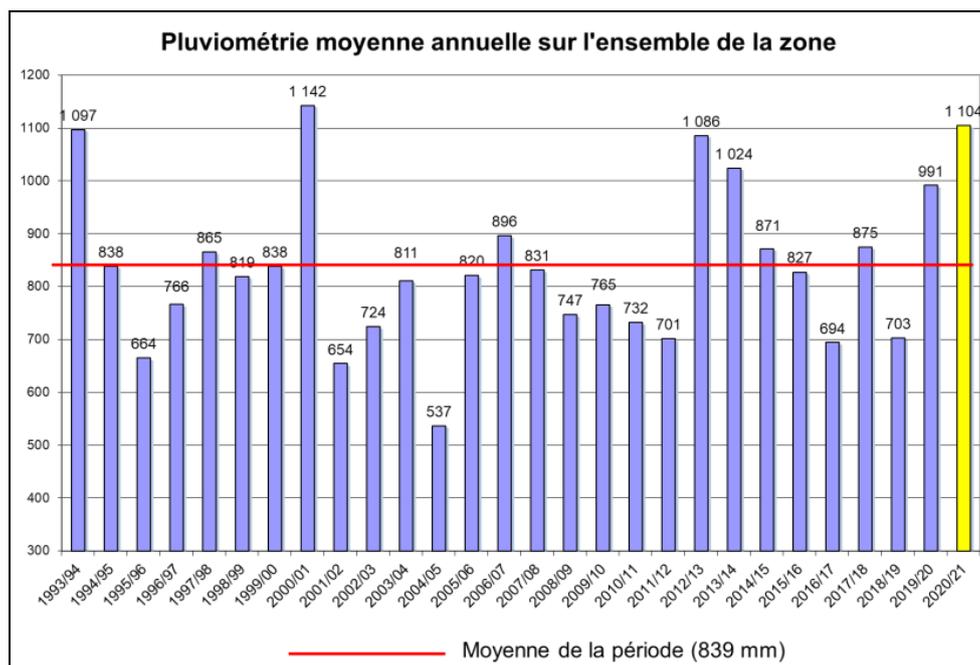
Le suivi des ravageurs au travers des pièges sexuels a été mis en place sur 47 sites pour la Cochylis et 61 sites pour l'Eudémis. S'y ajoutent 22 pièges alimentaires pour l'Eudémis, ainsi que 23 pièges chromatiques pour la cicadelle des grillures. Les relevés sont majoritairement effectués par les viticulteurs.



Climatologie

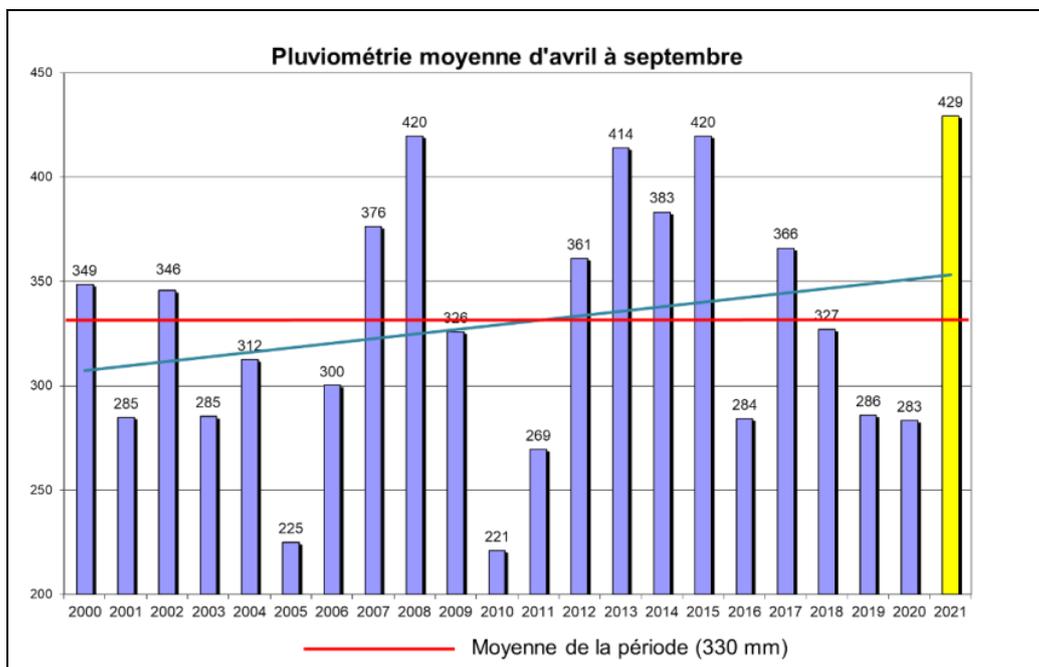
Les bilans climatiques ci-dessous sont établis à partir des données du réseau des stations agrométéo de l'APSM (Association des Propriétaires de Stations Météo).

• Pluviométrie



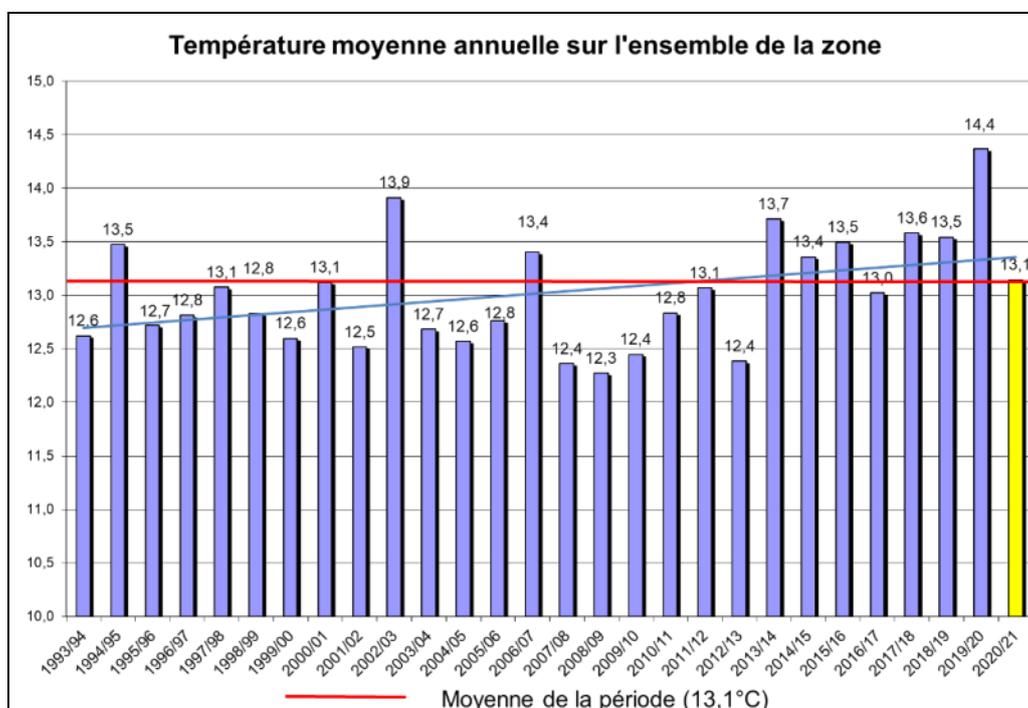
N.B. Les données climatiques annuelles sont calculées du 21 septembre de l'année n au 20 septembre de l'année n+1, ce qui correspond à la base des calculs du modèle Potentiel Système.

La période septembre 2020 – septembre 2021 se caractérise par une pluviométrie nettement excédentaire, avec un total de 1 104 mm, contre 839 mm en moyenne. Depuis 1993/94, seule l'année 2000/2001 présente une pluviométrie plus importante.

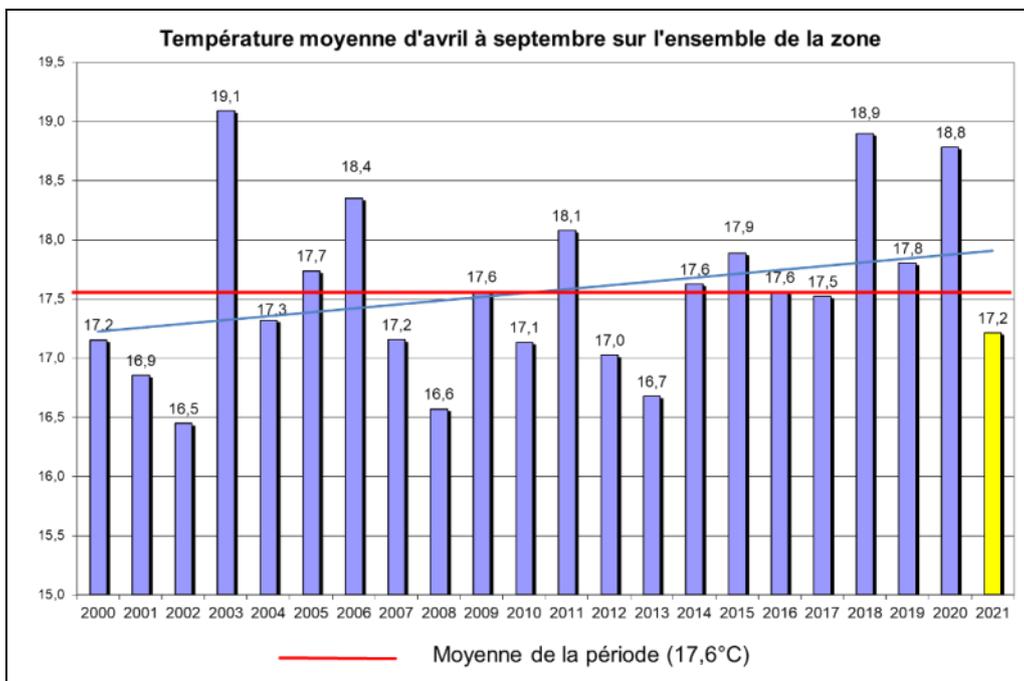


La saison végétative 2021, d'avril à septembre, a été la plus pluvieuse enregistrée sur la période 2000-2021. Les cumuls de pluie atteignent 429 mm, contre 330 mm en moyenne. Soit pratiquement deux fois plus qu'en 2010. La courbe de tendance (en bleu) montre une augmentation régulière des précipitations sur cette période.

- **Températures**



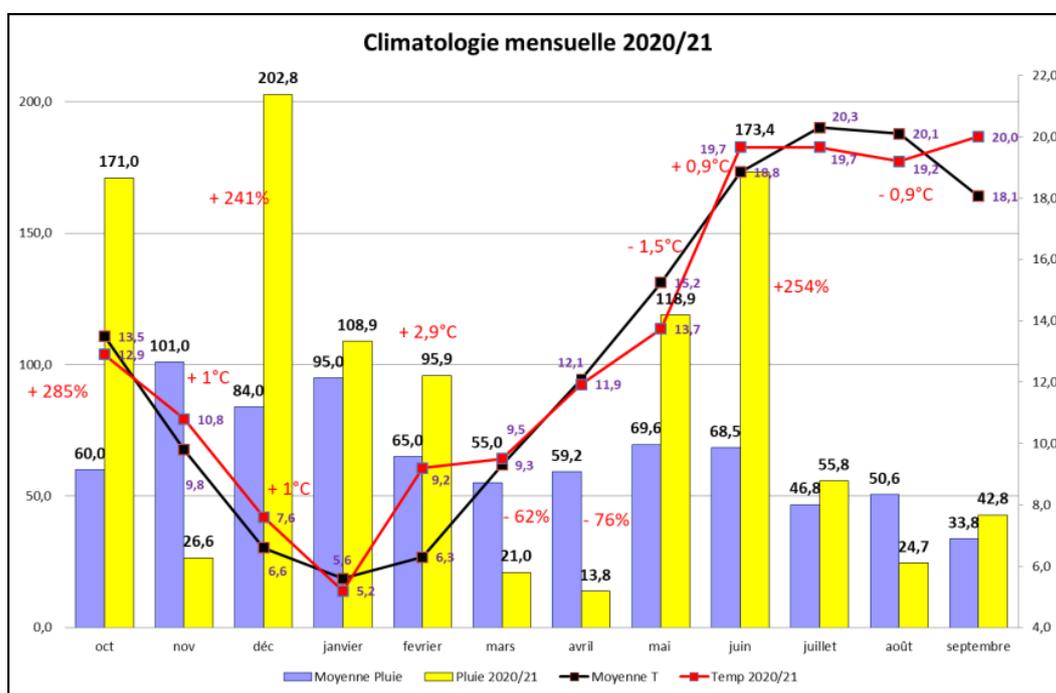
2021 présente des températures conformes à la moyenne depuis 1993 (13.1°C). La courbe de tendance (en bleu) indique cependant une remontée progressive des températures.



Au cours de la saison végétative 2021 les températures sont basses, avec 17.2°C, contre 17,6°C en moyenne. C'est la saison la plus fraîche depuis 2013. La courbe de tendance maintient cependant une évolution à la hausse.

En conclusion, les périodes printemps/été sont de plus en plus chaudes et humides, comme sous un climat tropical.

- Climatologie mensuelle

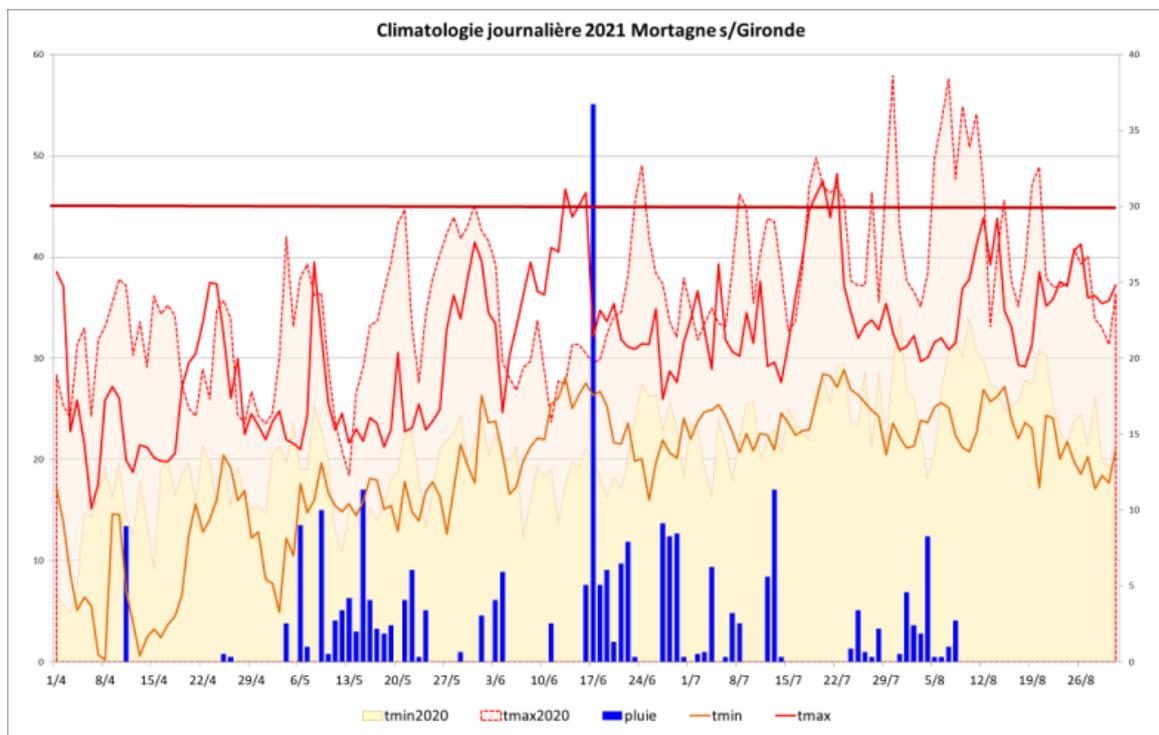


Octobre et décembre présentent des pluviométries très largement excédentaires. La somme des précipitations sur les deux mois atteint 373.8 mm contre 144 en moyenne, soit 260 % de plus. Les températures sont inférieures aux moyennes en octobre et nettement supérieures en décembre (+1°C). Le mois de novembre est très sec et également très doux (+1°C).

Janvier est conforme aux moyennes, avec des pluviométries légèrement supérieures et les températures légèrement inférieures. En février, les pluies sont abondantes et, surtout, les températures particulièrement élevées, avec pratiquement 3°C de plus que la moyenne. En mars et

avril les températures reviennent à la normale et les pluies se font rares (-69 % en moyenne). En mai, les précipitations refont leur apparition et les températures chutent fortement, avec 1.5°C en moins que la moyenne. En juin, les températures remontent nettement et les précipitations sont exceptionnellement importantes, +254 % par rapport à la moyenne. Juillet et août sont très frais. En juillet les précipitations correspondent aux moyennes, en août elles sont rares. Ensuite, jusqu'au 20 septembre, le temps devient chaud (+1.9°C).

• Climatologie journalière de la saison végétative



Globalement, la saison végétative 2021 se caractérise par des températures plutôt basses. Par rapport à 2020, on constate très peu de pics de chaleur, les températures maximales dépassent 30°C uniquement sur deux courtes périodes, alors qu'en 2020 on atteignait parfois 38°C. Les températures minimales sont remarquablement faibles au cours des mois d'avril et début mai. D'ailleurs, des dégâts de gel, parfois importants, ont été constatés suite aux épisodes du 7/8 avril, 13 avril et 2 mai.



Bourgeon gelé suite à l'épisode du 8 avril

Les pluies sont régulières entre le 4 mai et le 8 août, avec une période particulièrement arrosée entre le 16 juin et le 14 juillet.

Phénologie

• Evolution des stades

En 2021, le débourrement commence précocement, avec le stade bourgeon dans le coton atteint le 5 avril, avec 5 jours d'avance par rapport à la moyenne. Par la suite, une période très fraîche provoque un retard de végétation et le stade pointe verte ne survient que le 21 avril, soit avec 2 jours de retard.

Ce retard se maintient et même s'accroît jusqu'à boutons floraux séparés (8 jours de retard). Survient alors une période chaude et pluvieuse et le stade pleine floraison est atteint avec un jour d'avance. L'avance se maintient pendant le grossissement des grappes, mais suite à un mois de juillet plutôt frais la vigne n'atteint la fermeture de la grappe que le 22 juillet, date correspondant à la moyenne. Ensuite, les conditions climatiques défavorables provoquent un net retard et la véraison démarre tardivement, le 22 août.

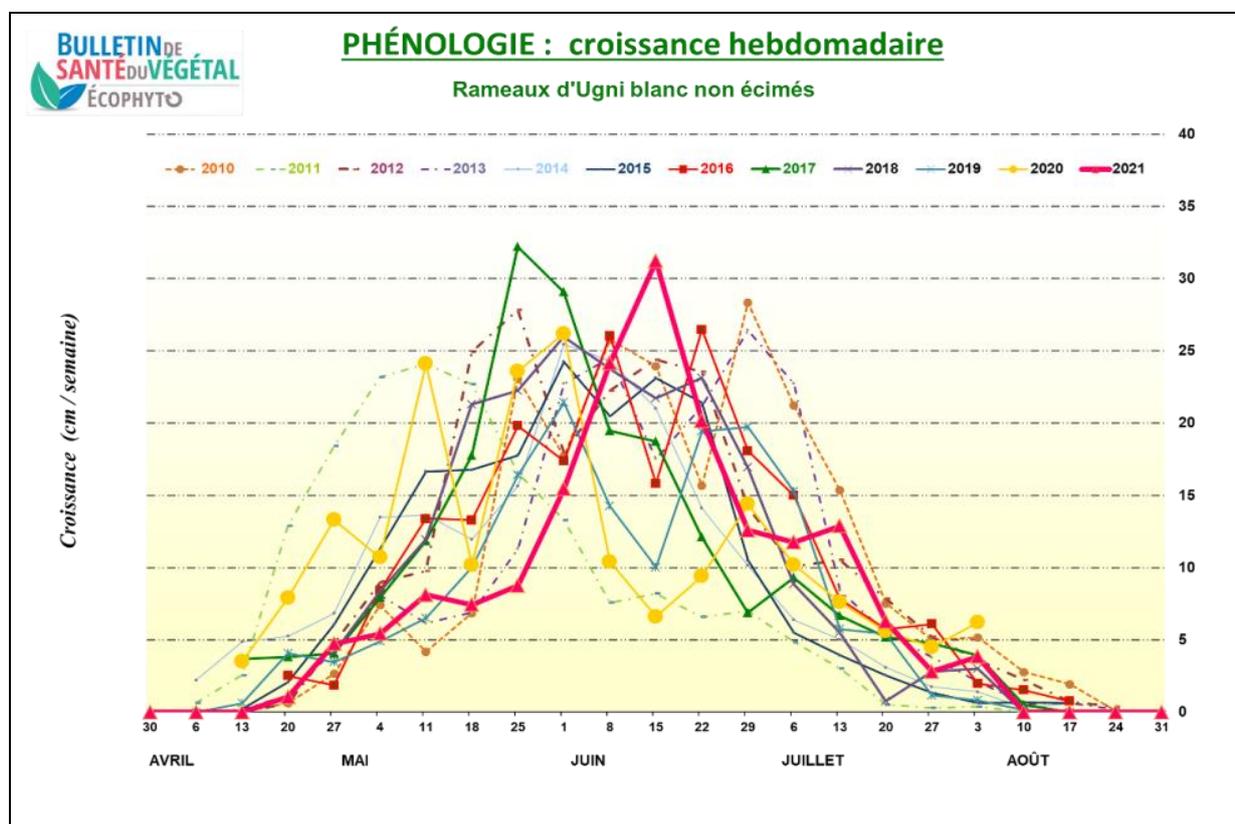


Stades moyens						
21 avril	30 avril	7 juin	15 juin	25 juin	22 juillet	22 août
Ecart par rapport à la moyenne 1998 - 2020 (jours)						
+2	+3	+8	-1	-4	0	+6

• Croissance

La croissance débute relativement tard, suite aux températures très fraîches de début de saison. Elle reste très faible jusqu'au 25 mai. Puis, début juin, les températures augmentent fortement et la croissance devient explosive, avec 71 mm de plus en trois semaines. C'est la deuxième croissance la plus forte enregistrée depuis 2010, après 2017 (79 mm en trois semaines). Par la suite, la dynamique de la croissance ralentit rapidement, pour retrouver un niveau un peu au-dessus de la moyenne, qui va se maintenir jusqu'à la fin de la saison. Cependant, les sorties d'entre-cœurs sont particulièrement importantes.

La longueur maximale des rameaux atteint 182 mm, contre 198 mm en moyenne depuis 2010.



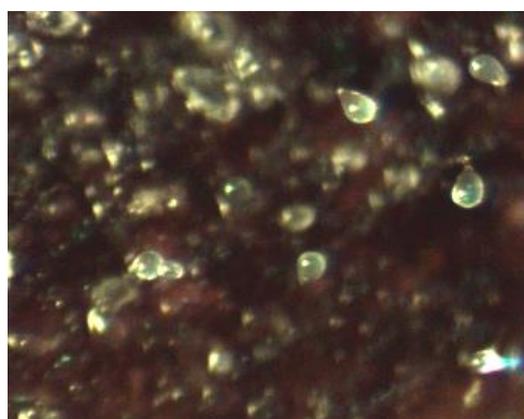
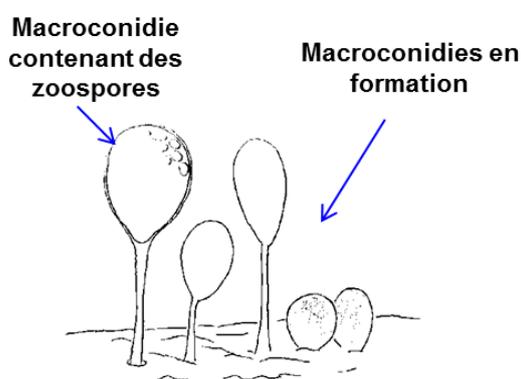
Maladies

• Mildiou

Suivi biologique des œufs d'hiver

L'objectif est de pouvoir anticiper les contaminations primaires, en déterminant la date de maturité des œufs d'hiver du mildiou et donc la période à laquelle les premières contaminations peuvent avoir lieu. Ce suivi est réalisé par la FREDON NA et la FDCETA, à partir de fragments de feuilles de vigne préalablement sélectionnées (porteuses d'œufs d'hiver) et mis en terre en début d'hiver sur 3 sites différents : Les Gonds (17), Barret (16) et Cognac (16). Ils subissent alors les conditions climatiques propres à chaque secteur. Au début du printemps, chaque semaine, des fragments sont récupérés et mis en conditions optimales (étuve à 21°C). Ces fragments sont observés tous les jours afin de suivre l'évolution de la germination des œufs d'hiver de chaque lot.

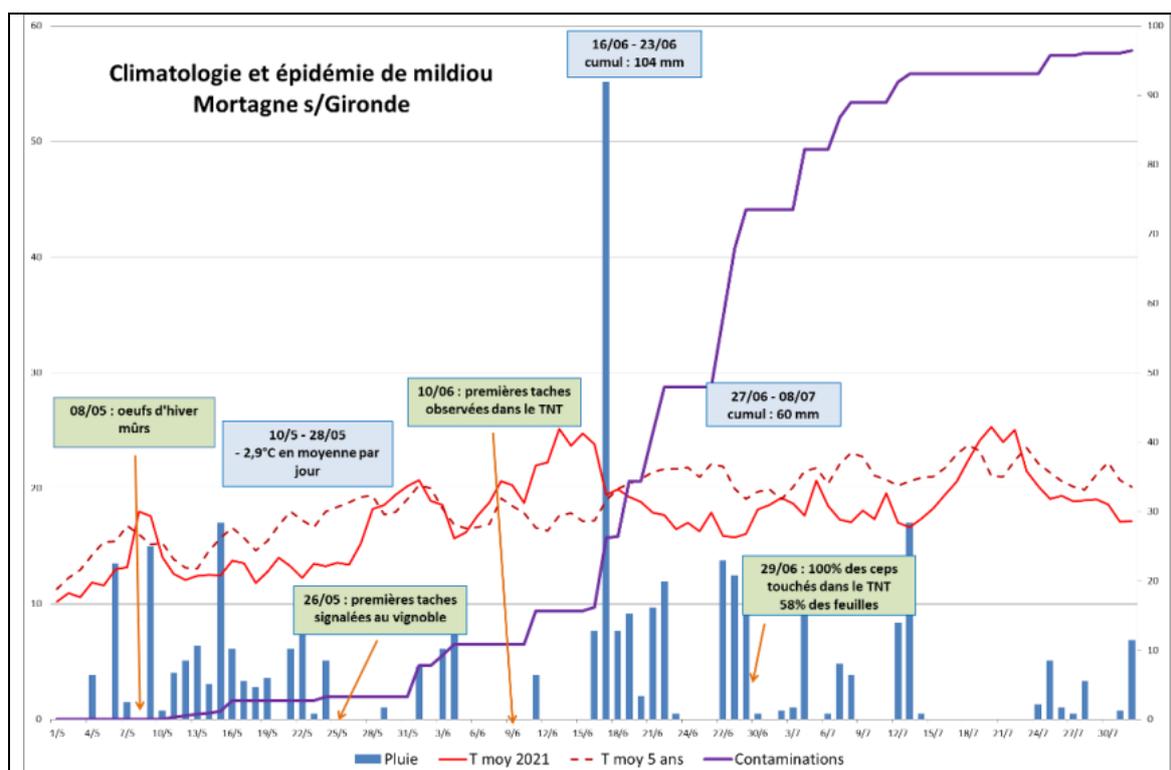
En 2021, au laboratoire, les tout premiers œufs de mildiou sont arrivés à maturité relativement tard, le 15 mai. Cependant, le modèle Potentiel Système indique cette maturité entre le 26 avril et le 8 mai, selon la localisation.



Germination des oospores : formation de macroconidies émergeant d'un fragment de feuille de vigne

Source : FREDON Cognac

Climatologie et dynamique de l'épidémie – exemple de Mortagne s/Gironde



Malgré les œufs d’hiver théoriquement mûrs le 8 mai et les premières contaminations enregistrées par le modèle Potentiel Système à partir de cette date, uniquement de rares taches sont observées au vignoble à partir de fin mai et les symptômes évoluent très peu. Une nouvelle série de contaminations épidémiques intervient entre le 1^{er} et le 4 juin, mais l’épidémie reste très discrète. Ceci peut s’expliquer prioritairement par des températures extrêmement basses du 10 au 28 mai (2.9°C de moins en moyenne par jour, par rapport à la moyenne sur 5 ans), puis par le manque de précipitations entre le 5 et le 14 juin.

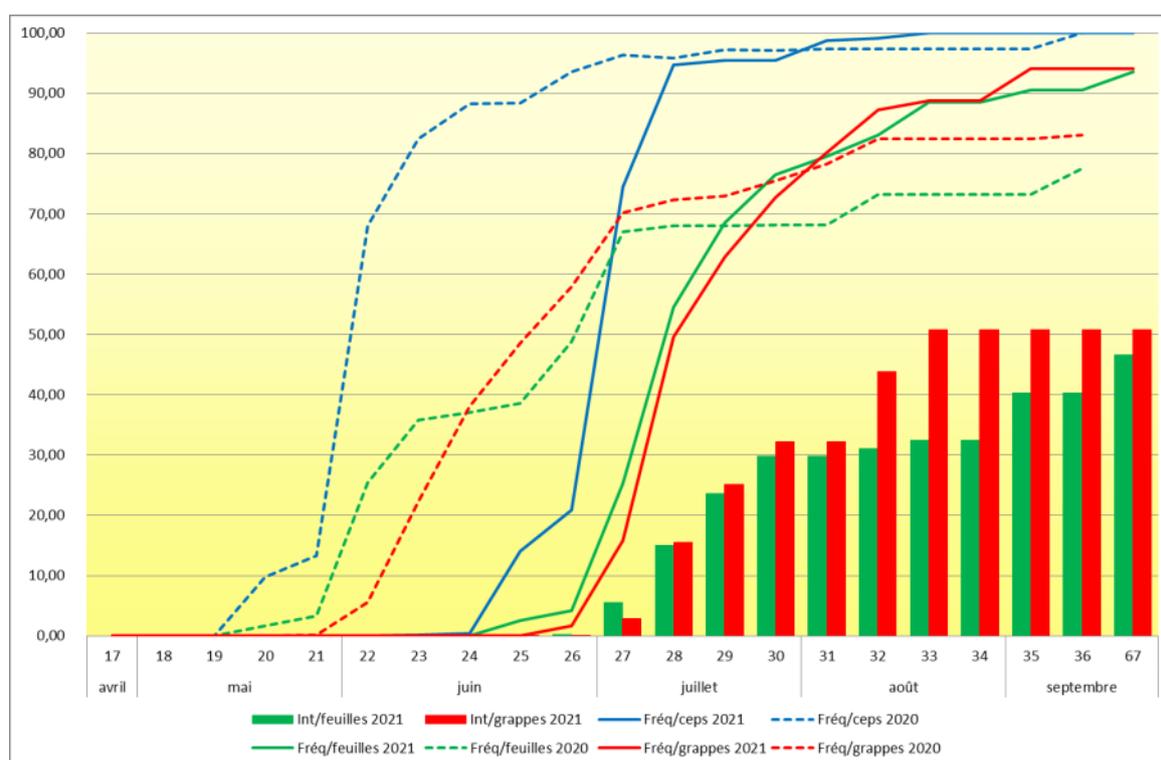
Ensuite, les températures remontent fortement en dépassant largement les moyennes. Les pluies très abondantes et orageuses survenues à partir du 16 juin provoquent une évolution explosive des contaminations. La pousse est très forte et la vigne en pleine fleur, stade de très grande sensibilité. Les précipitations se poursuivent pendant une semaine, puis intervient une fenêtre de 3/4 jours et les pluies reprennent jusqu’au 8 juillet. Les conditions de protection sont très difficiles, le passage rendu délicat par les sols détrempés. Les produits de traitement sont souvent soumis à des précipitations en fin de rémanence. En parallèle, la protection est mise en défaut par les mauvaises conditions d’application. La deuxième quinzaine de juillet est plus sèche, mais les petites averses et les fortes hygrométries jusqu’au 5 août entretiennent le mildiou, obligeant les viticulteurs à resserrer les cadences d’intervention. La fermeture survient autour du 22 juillet et les grappes deviennent peu sensibles aux contaminations. Toutefois, on constate une situation sanitaire plutôt satisfaisante dans la majorité des cas sur grappes à la récolte, alors que le feuillage est parfois fortement atteint.

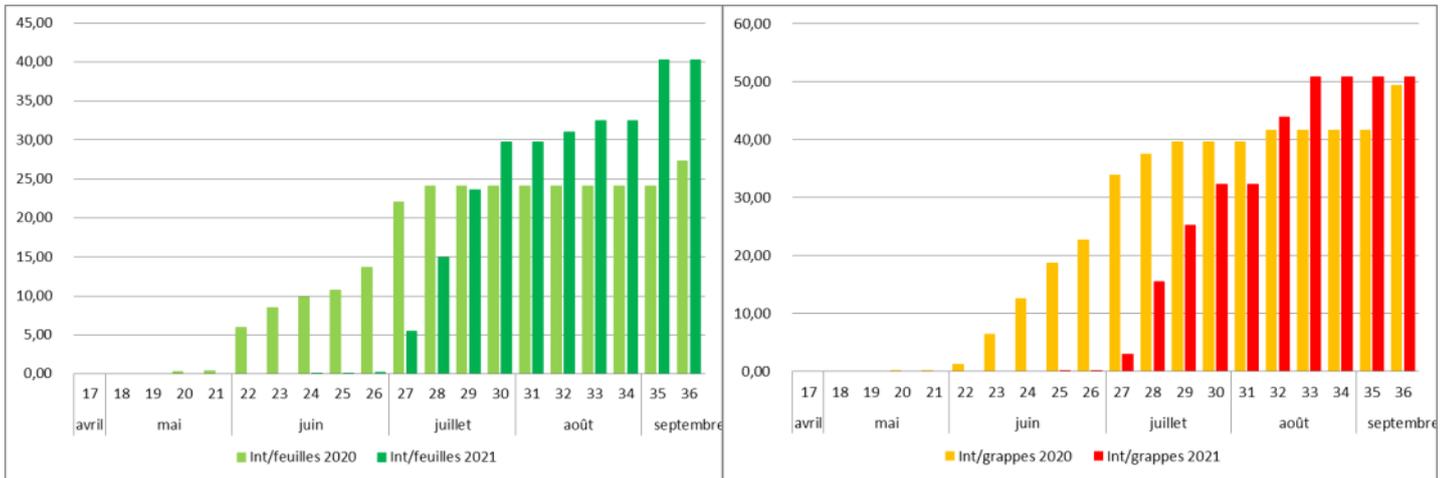
Observations

Les toutes premières taches de mildiou sont observées le 26 mai, sur pampres d’Ugni blanc à Nercillac et Mortagne s/Gironde. Quelques nouvelles taches sont signalées localement le 1^{er} juin.

Dans les témoins non traités, l’apparition des symptômes est nettement plus tardive qu’en 2020. Des sorties massives des symptômes sur feuilles et grappes ont lieu entre fin juin et début août, pour finalement atteindre des niveaux plus élevés qu’en 2020. Fin juin, 49 TNT sur 50 présentent des symptômes. Des taches et des symptômes de rot gris sont également signalés dans plusieurs secteurs hors réseau BSV.

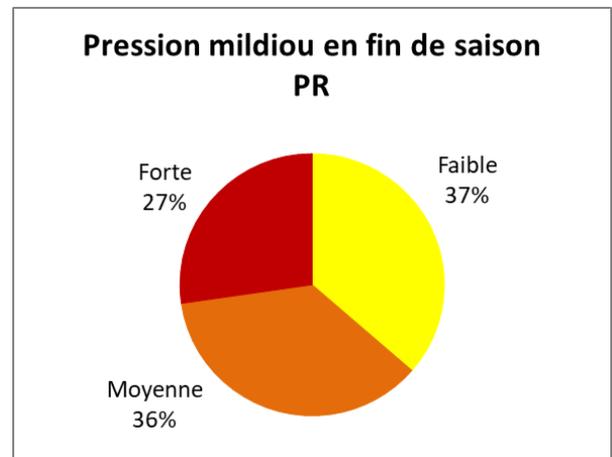
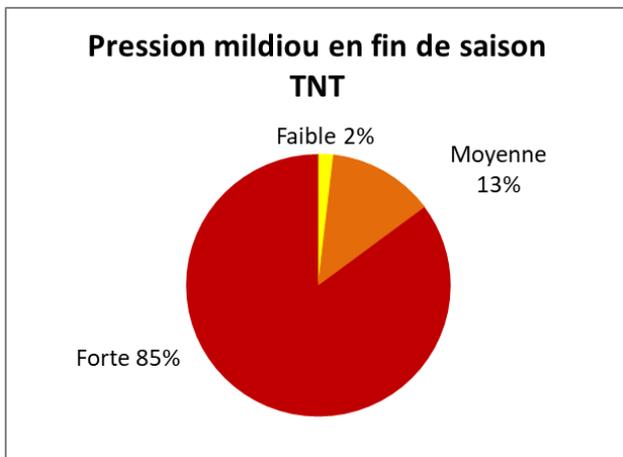
Par la suite, les symptômes progressent encore, faiblement mais régulièrement, sur août et septembre. De nombreuses nouvelles taches sont observées jusqu’à la fin de la saison, notamment sur les entre-cœurs et la forme mosaïque se développe. Fin août, tous les témoins non traités sont touchés, avec des intensités sur feuilles pouvant atteindre 86 % et sur grappes 90 %. Parmi les 23 parcelles de référence, seules 3 restent indemnes.





Evolution des symptômes de mildiou dans les témoins non traités 2020 et 2021

En fin de saison, dans l'ensemble, les symptômes sont nettement plus tardifs mais plus présents qu'en 2020. 85 % des témoins présentent un niveau de symptômes fort. Parallèlement, 8 parcelles de référence présentent un niveau de pression faible. 6 parcelles présentent des taux d'attaque importants.



Taches de mildiou (31.05)

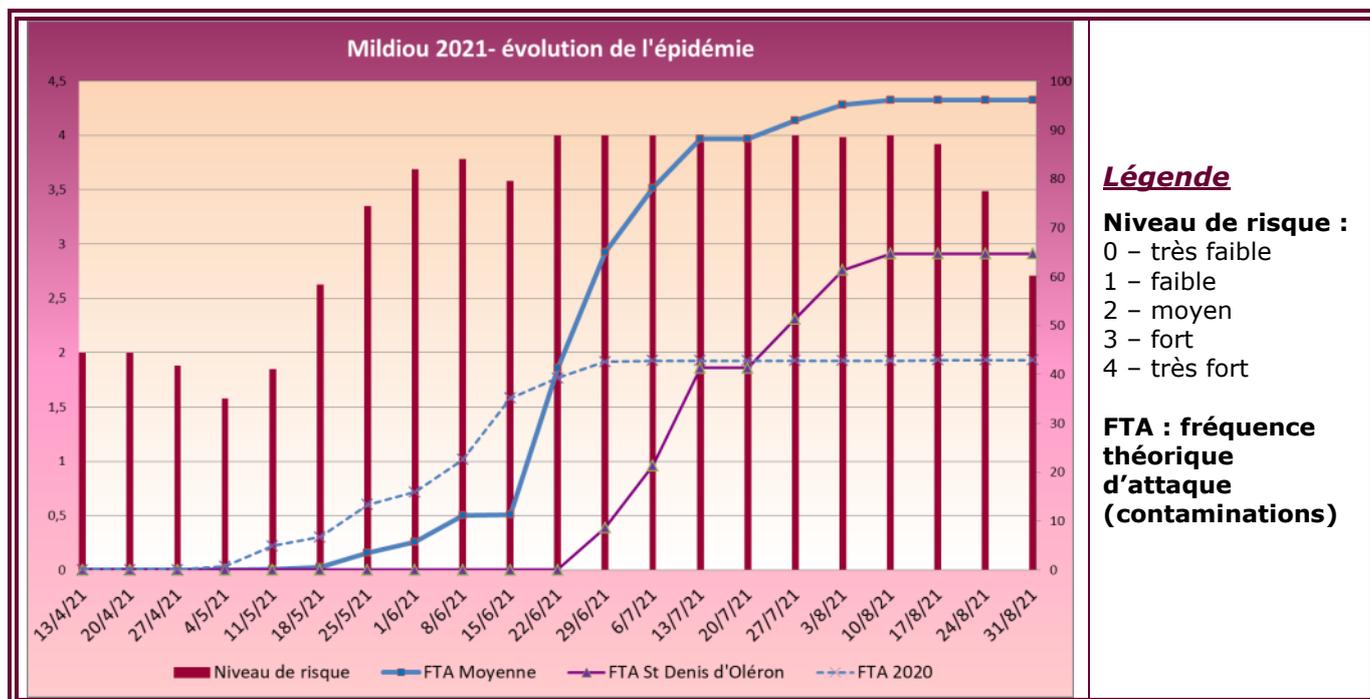


Mildiou sur grappe (06.07)

Modélisation

Modèle Potentiel Systèmes (source IFV)

Les données de modélisation utilisées pour la campagne 2021 sont issues du modèle Potentiel Système utilisé et interprété par l'IFV. L'évaluation du risque est réalisée à l'échelle du vignoble des Charentes et concerne le mildiou, l'oïdium et le black rot. Les représentations cartographiques de l'évolution de la pression parasitaire sont analysées pour évaluer le risque au niveau régional. Les résultats cartographiques sont issus d'un maillage de stations virtuelles établi par Météo France.

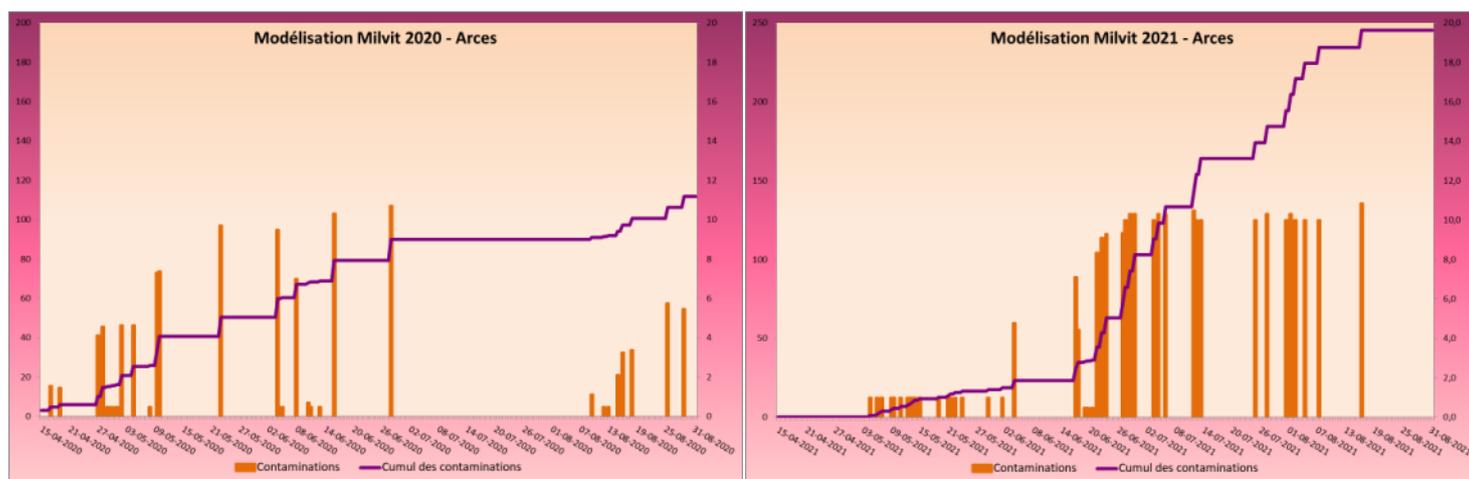


Le risque potentiel, plutôt bas en début de saison, augmente régulièrement de début mai jusqu'au 22 juin, où il se stabilise au niveau 4, niveau maximal, et ce jusqu'au 10 août. Il a tendance à baisser par la suite.

Les toutes premières contaminations épidémiques sont enregistrées par le modèle bien plus tard qu'en 2020, à partir du 9 mai (le 25 avril en 2020). C'est la zone Iles/Littoral qui enregistre le début des contaminations le plus tardif (à partir du 22 mai). Une première série de contaminations, plutôt faibles, est relevée jusqu'au 8 juin. A partir du 15 juin la dynamique des contaminations devient explosive, les contaminations puissantes et régulières se poursuivent jusqu'au 13 juillet, pour atteindre une fréquence théorique d'attaque de 90 % des organes atteints. Par la suite, la dynamique des contaminations se ralentit, la fréquence théorique des organes atteints s'élève à 96 % fin août, contre 65 % en 2020.

Rares sont les secteurs où la puissance de l'épidémie a été plus faible. C'est le cas des Iles, comme pour St Denis d'Oléron. Il est impossible de définir un secteur plus fortement atteint que les autres, la dynamique des contaminations étant par ailleurs homogène sur le vignoble.

Modèle Milvit, station d'Arces



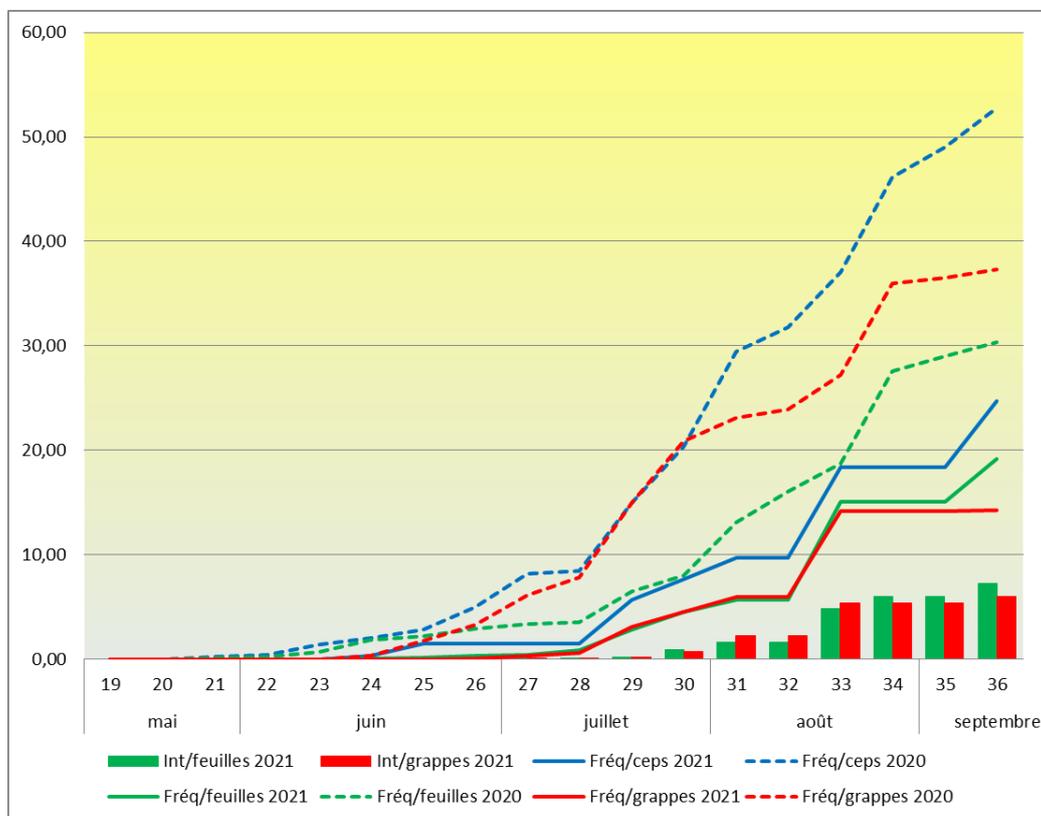
Comparaison des contaminations 2020/2021 - modèle Milvit

L'exemple de la station d'Arces permet de visualiser les différents cycles de contaminations des années 2020 et 2021, selon le modèle Milvit. La pression de la maladie en 2021 est nettement supérieure à l'année précédente, où elle était déjà nettement supérieure à 2019. Cependant, le démarrage de l'épidémie est nettement plus tardif.

Les contaminations sont plus importantes sur l'ensemble de l'année, notamment de mi-juin à mi-juillet, puis, dans une moindre mesure, entre le 26 juillet et la mi-août. Rares sont les périodes où aucune contamination n'est enregistrée.

Sur le témoin non traité d'Arces, la maladie fait son apparition sur feuilles le 28 juin (15 mai en 2020, 15 juillet en 2019). Les premiers symptômes sur grappes sont observés le 12 juillet. Dès le 26 juillet, 100 % des grappes sont touchées.

• Oïdium

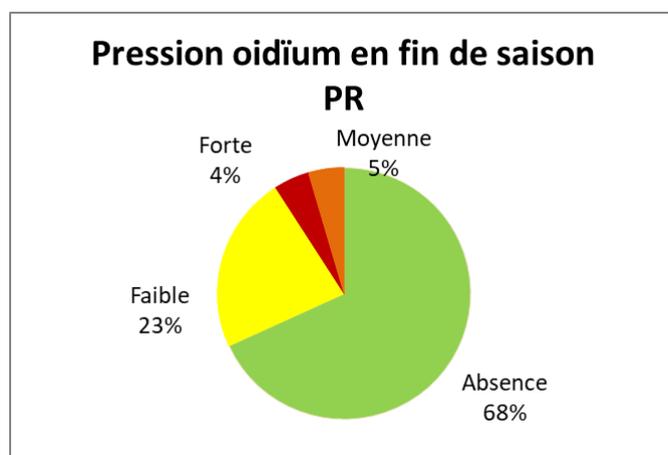
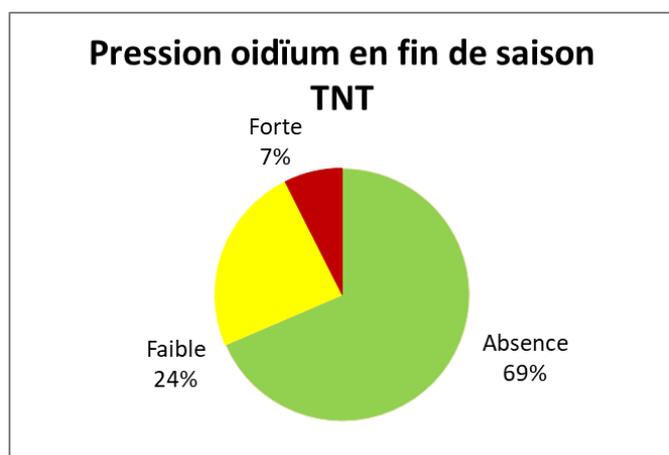


Evolution des symptômes d'oïdium dans les témoins non traités 2020 et 2021

Observations

Les premiers symptômes d'oïdium sont observés sur feuilles le 1^{er} juin dans une parcelle traitée de Chardonnay à Ste Marie de Ré, puis le 8 juin à Juillac le Coq. Les premières grappes atteintes sont signalées à Ste Marie de Ré le 21 juin.

Globalement, l'épidémie est tardive et les symptômes progressent très peu jusqu'au 12 juillet. Ensuite, l'évolution est plus significative, notamment entre le 9 et le 16 août. La maladie fait son apparition dans quelques parcelles traitées des Bords de Gironde (cépages sensibles). Puis, les symptômes n'évoluent plus, jusqu'au début septembre, où une progression sur feuilles est constatée. Les niveaux d'attaque atteints en fin de saison sont nettement inférieurs à 2020.



En fin de saison 2021, 69 % des témoins sont indemnes d'oïdium, contre 25% en 2020. 4 témoins sur 54 présentent des symptômes d'oïdium importants. Pour 2 d'entre eux, les intensités sur grappes sont supérieures à 50 %.

7 parcelles de référence sur 22 présentent de l'oïdium, une est fortement touchée.



Tache d'oïdium (31.05)

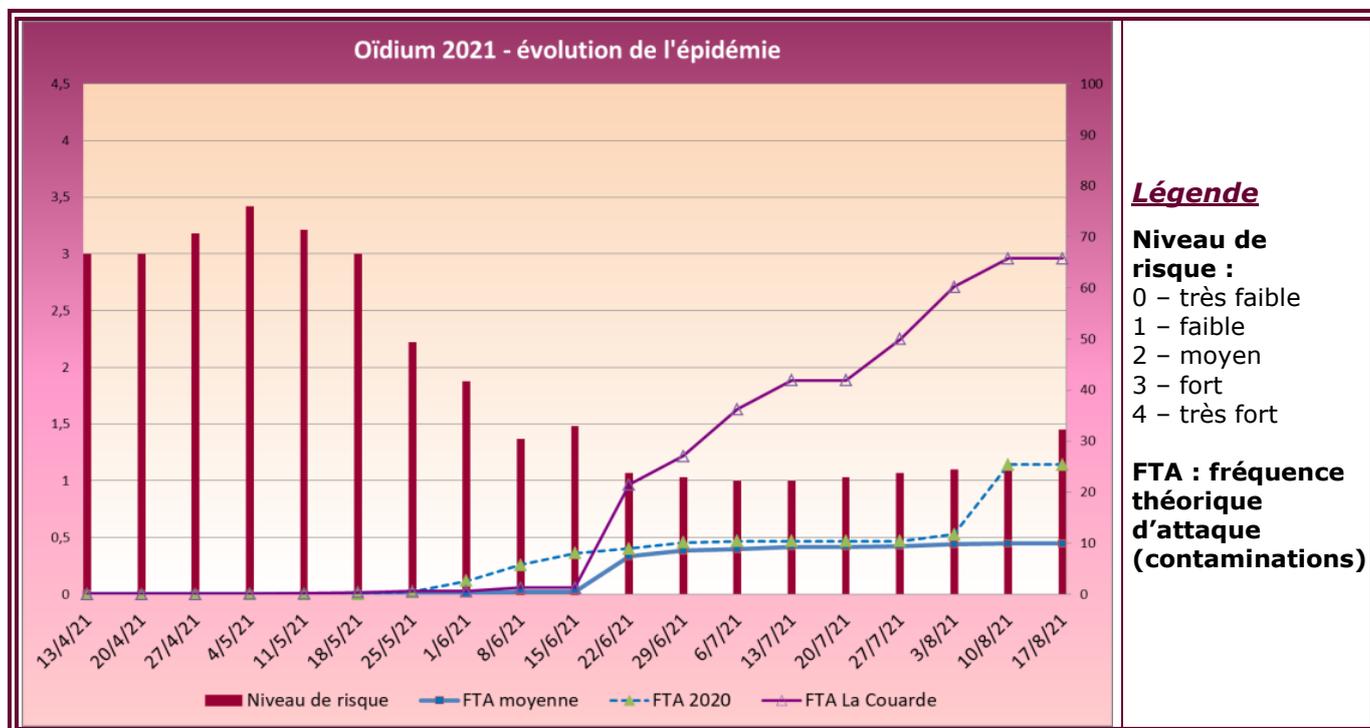


Grappes très touchées (16.09)

Modélisation (source IFV)

Le risque épidémique est plutôt fort en début de saison, puis baisse progressivement à partir du 4 mai, pour se stabiliser entre le 22 juin et le 10 août à un niveau faible. Le modèle enregistre les premières contaminations pré-épidémiques à partir du 25 avril. Les contaminations épidémiques, de très faible importance, sont relevées à partir du 4 mai. Le niveau de contaminations reste négligeable jusqu'au 15 juin.

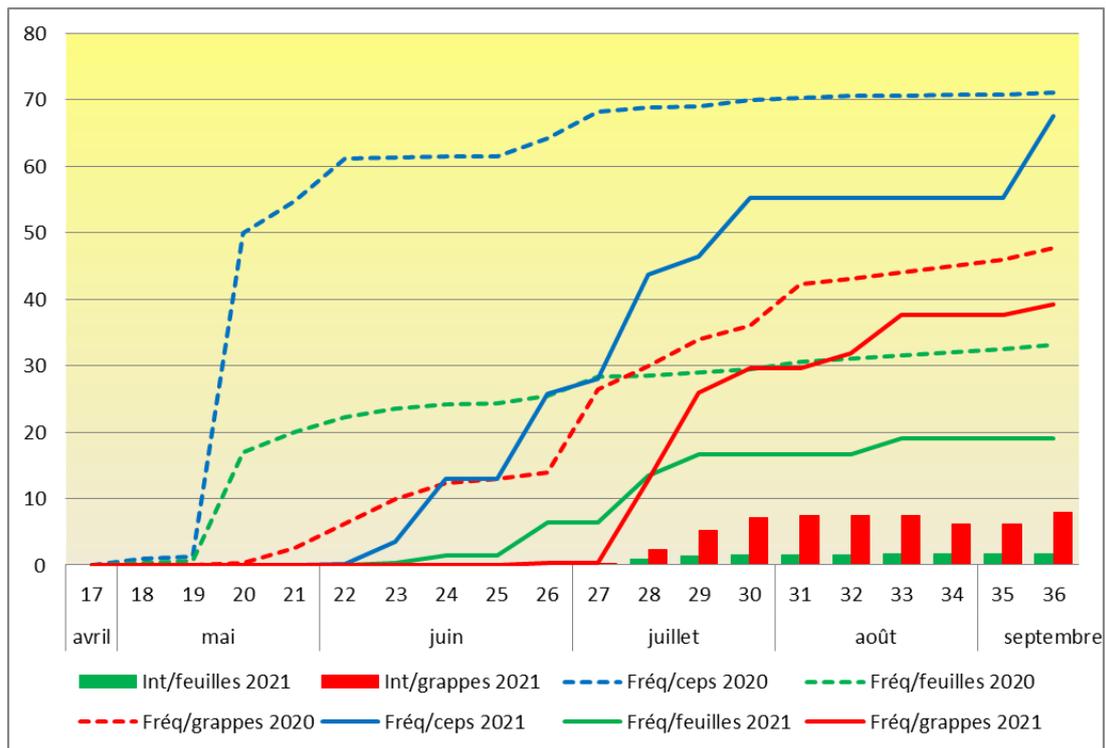
A partir du 15 juin, malgré un niveau de risque faible, le modèle enregistre quelques contaminations jusqu'au 29 juin. Ensuite, le niveau de contaminations se stabilise et reste très bas jusqu'à la fin de la saison.



Les contaminations sont nettement plus significatives sur la frange Ouest du vignoble, notamment l'Île de Ré et l'Île d'Oléron (voir courbe de La Couarde) et les Bords de Gironde.

• Black rot

Observations



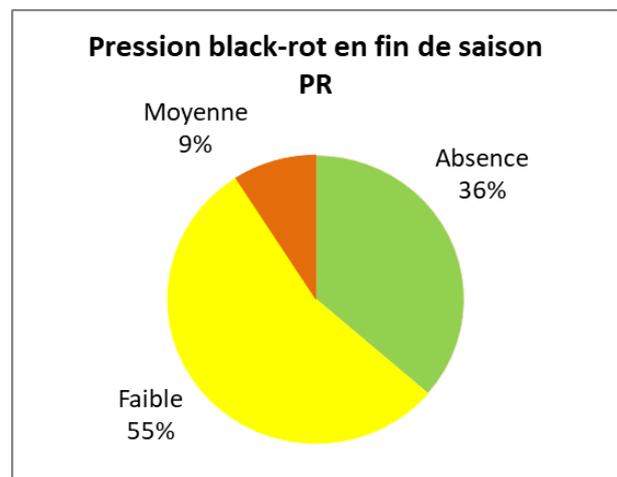
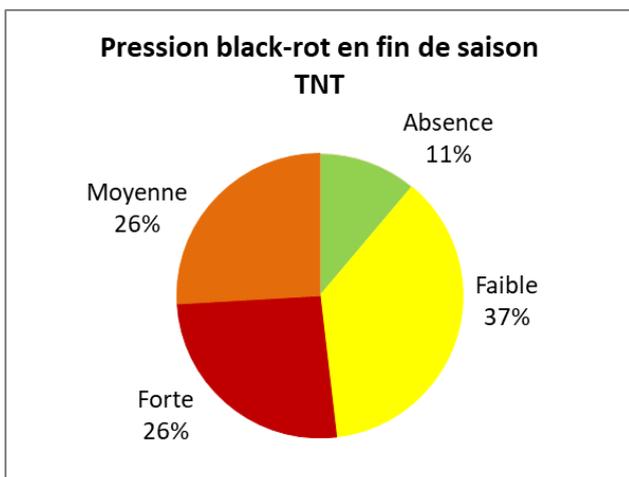
Evolution des symptômes de black rot dans les témoins non traités 2020 et 2021

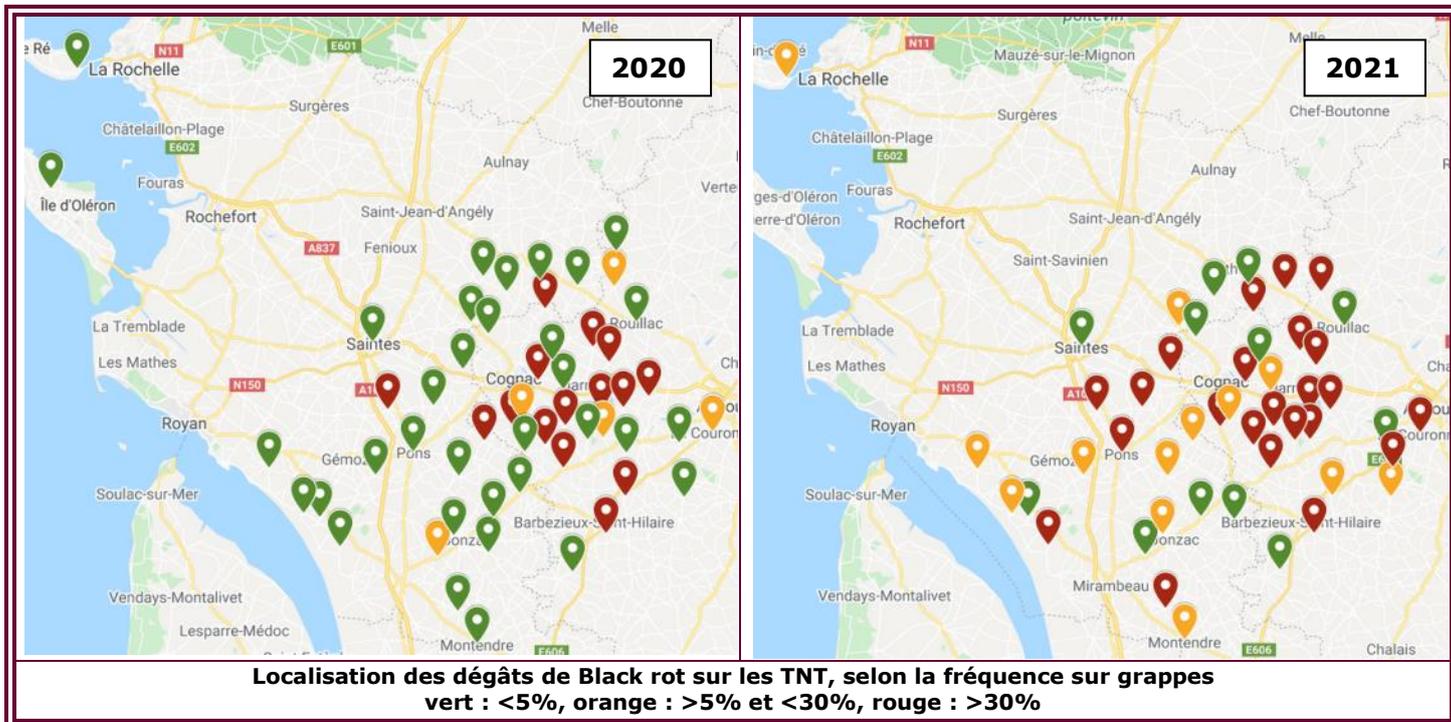
Comme pour le mildiou et l'oïdium, en 2021, l'épidémie de black rot est nettement plus tardive qu'en 2020. Les premiers symptômes de black rot sur feuilles sont observés le 18 mai, dans le témoin non traité de La Couronne, puis le 26 mai à St Germain de Lusignan. La semaine suivante 8 nouvelles parcelles sont concernées.

La maladie est quasiment absente sur grappes jusqu'au 5 juillet, mais ensuite elle progresse assez rapidement jusqu'au 26 juillet. Puis l'expression de nouveaux symptômes diminue fortement, les baies attaquées se dessèchent et deviennent difficiles à différencier de celles atteintes par le rot brun.

16 TNT sur 54 ne présentent aucune tache de black rot sur feuilles et 12 aucun symptôme sur grappes. La présence de la maladie est forte dans 26 % des TNT contre 35 % en 2020.

12 parcelles de référence sur 22 sont touchées, avec en général une fréquence sur ceps inférieure à 15 %.



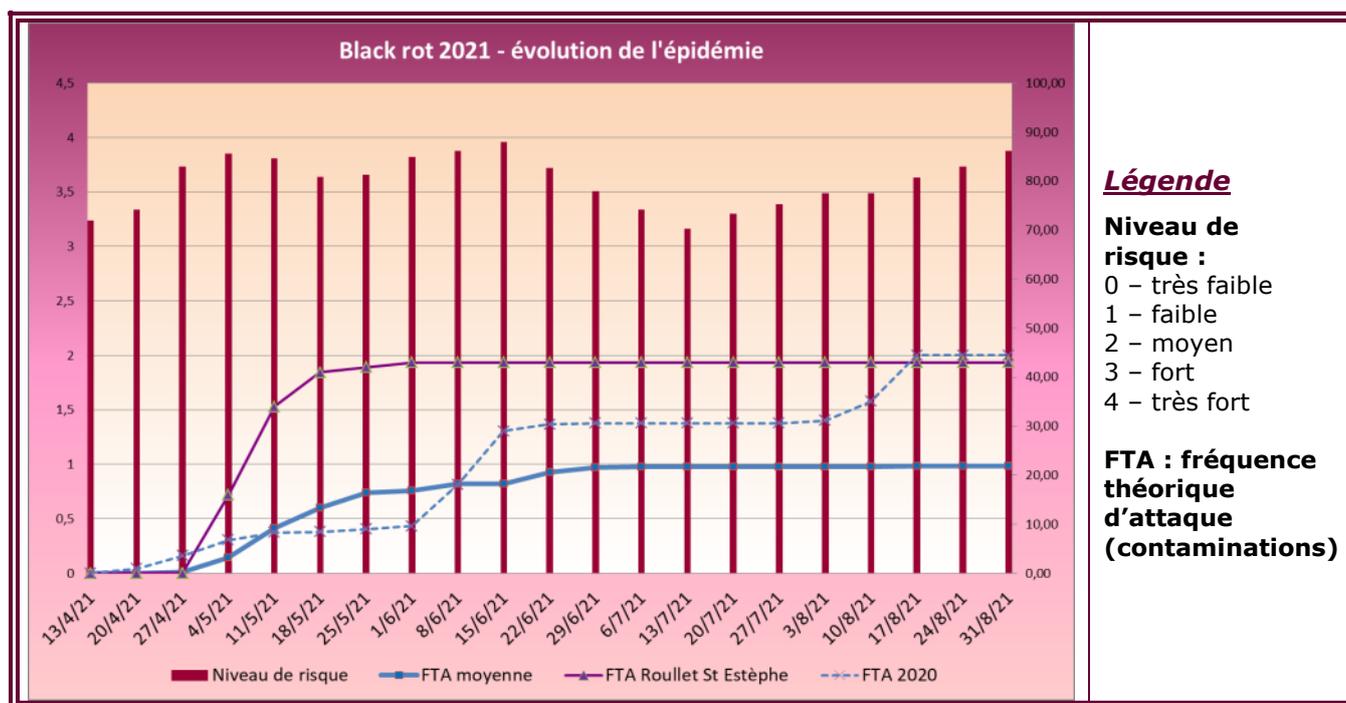


On constate que, malgré un niveau moyen d'attaques inférieur à 2020, le nombre de témoins présentant des symptômes de la maladie augmente. Le black rot s'étend au vignoble et est observé dans les TNT qui n'ont jamais été atteints, notamment à l'Ouest et au Sud (Ste Marie de Ré, Floirac, Arces, Pons, Montils, Chérac, St Sulpice de Cognac, Bourg-Charente, Montendre, Rouffignac, Chadenac...).

Modélisation (source IFV)

Les toutes premières contaminations sont enregistrées par le modèle le 25 avril, et donc, encore une fois, avant celles de mildiou.

Le risque épidémique est fort à très fort dès le début de la saison et le reste jusqu'à fin août. Cependant, le niveau théorique des contaminations est plus faible qu'en 2020. Il augmente faiblement entre le 27 avril et le 29 juin puis se stabilise jusqu'à la fin de la saison. Comme chaque année, il est plus important sur certains secteurs – exemple de Rouillet St Estèphe sur le graphique.





Symptômes de black rot sur feuilles (08.06) et grappes (12.07)

• Botrytis

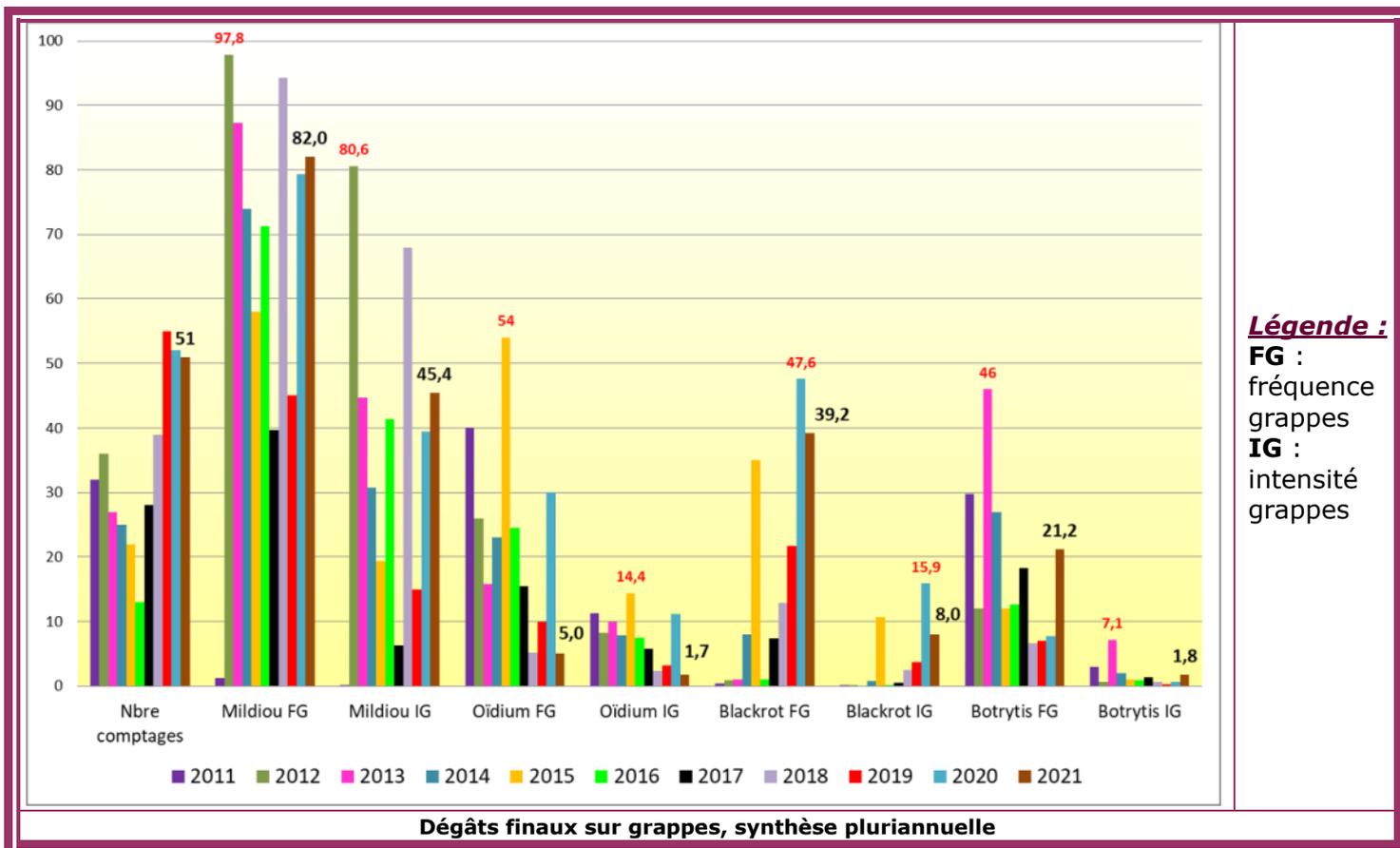
Observations

Cette année, au printemps, les symptômes de botrytis sur feuilles s'expriment très peu. Quelques très rares symptômes sur grappes apparaissent après la fermeture. Souvent, ils semblent liés aux restes de parties florales et des morceaux de feuilles coincés entre les baies, mais fréquemment il s'agit de baies isolées et parfaitement aérées.

Suite à la sécheresse de la première quinzaine de septembre, ces foyers n'évoluent pas. Au cours de la période pluvieuse survenue par la suite, le champignon se réactive et progresse rapidement dans certaines parcelles, pour atteindre 50 % de fréquence sur grappes et 4 % d'intensité en moyenne sur le réseau matu du BNIC au 4 octobre. Ensuite, la maladie se stabilise.

Dans certaines parcelles, notamment de Colombar, on signale une forte présence de pourriture acide. Après identification, il s'agit d'attaques de drosophiles communes.

• Bilan sur grappes à la véraison (début septembre pour le Botrytis)



Légende :

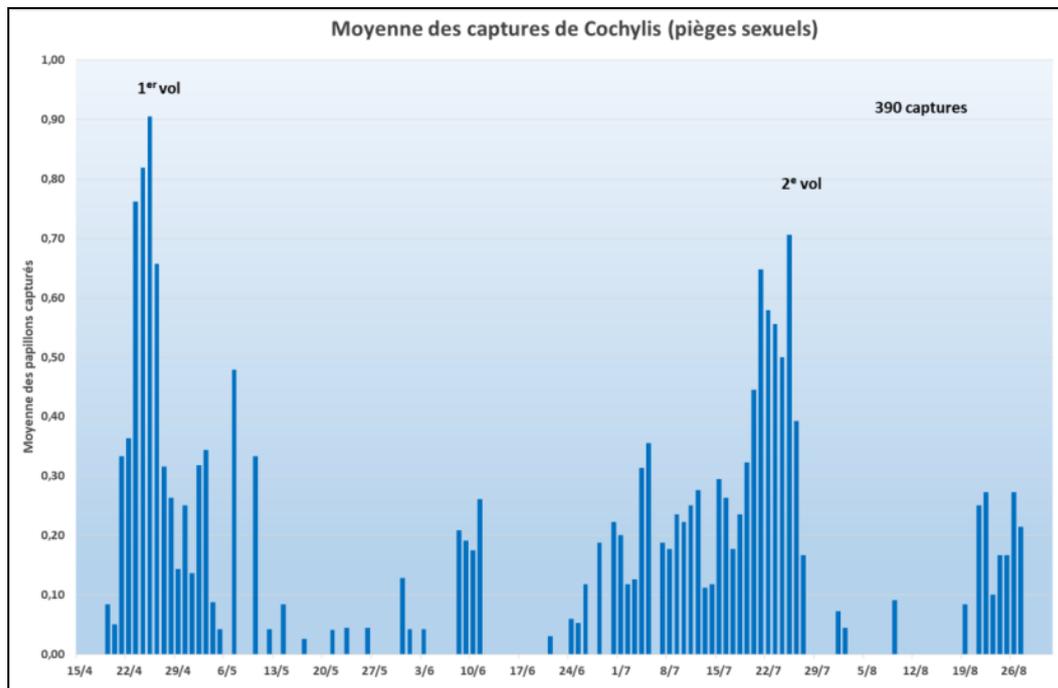
FG :
fréquence
grappes
IG :
intensité
grappes

Dégâts finaux sur grappes, synthèse pluriannuelle

Ravageurs

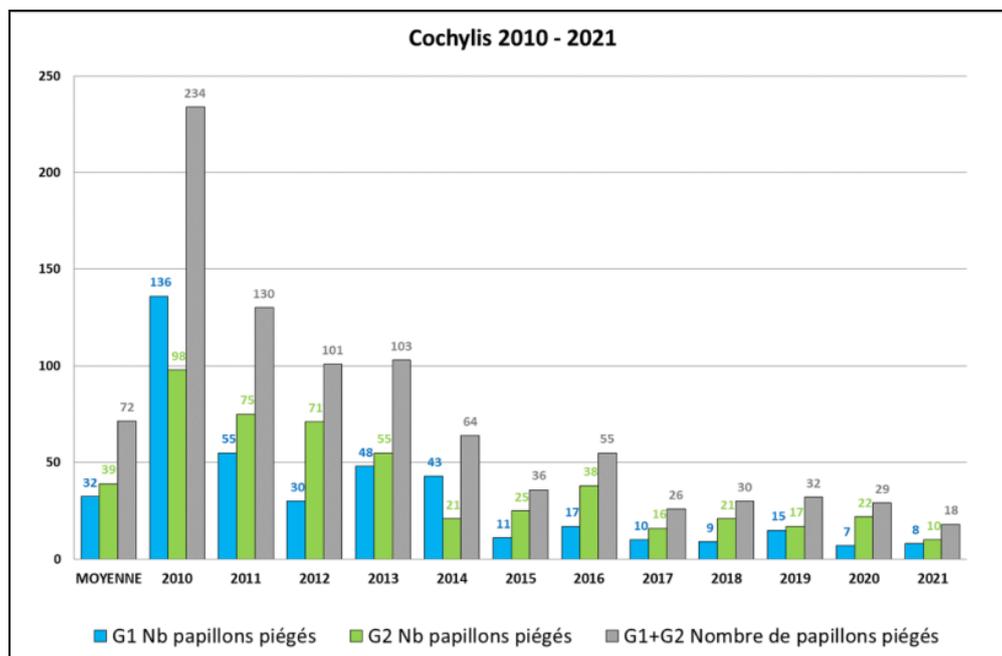
• Tordeuses

Cochylis



En 2021, le premier vol de Cochylis a commencé conformément à une année moyenne, le 19 avril. Il a duré jusqu'au 11 juin, soit 54 jours, ce qui représente une durée de vol exceptionnellement longue (34 jours en moyenne). Le pic du vol a eu lieu précocement, le 25 avril, contre le 30 avril en moyenne. Ce vol a été plus significatif qu'en 2020, cependant le niveau de captures reste très faible (moins d'un papillon par piège en moyenne).

Le deuxième vol, encore plus faible, a eu lieu entre le 21 juin et le 22 août, avec un pic le 25 juillet. Lui aussi a été particulièrement long, 63 jours au lieu de 44 en moyenne.



Evolution du nombre moyen de papillons par piège depuis 2010

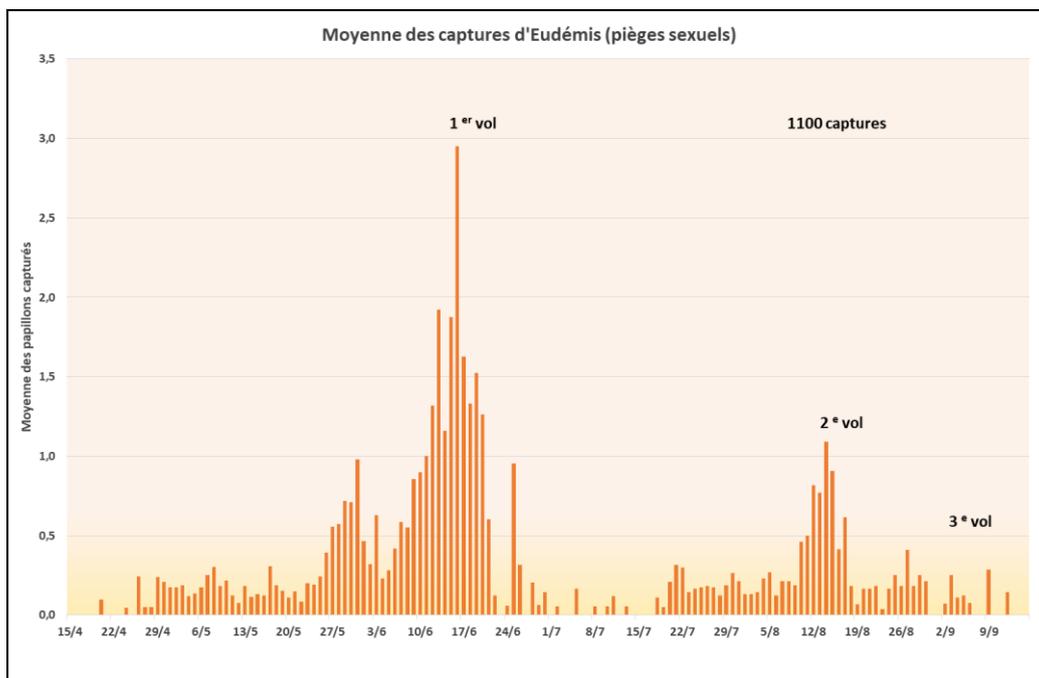
La durée exceptionnelle des vols peut se justifier par les conditions climatiques froides et pluvieuses qui n'ont pas été favorables à l'activité des papillons.

Les captures les plus significatives ont été enregistrées dans les pièges de Mortagne s/Gironde, St Germain de Lusignan et St Georges d'Oléron.

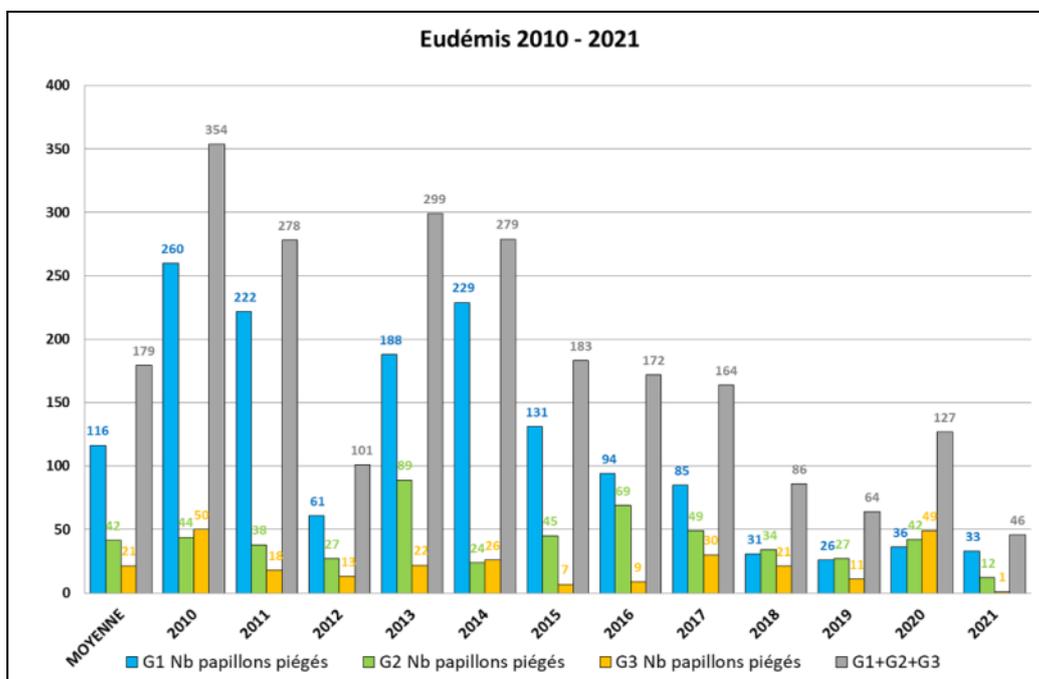
Aucun glomérule et aucune perforation n'ont été signalés cette année.

La baisse des populations de *Cochylis* constatée depuis 2010 se poursuit.

Eudémis



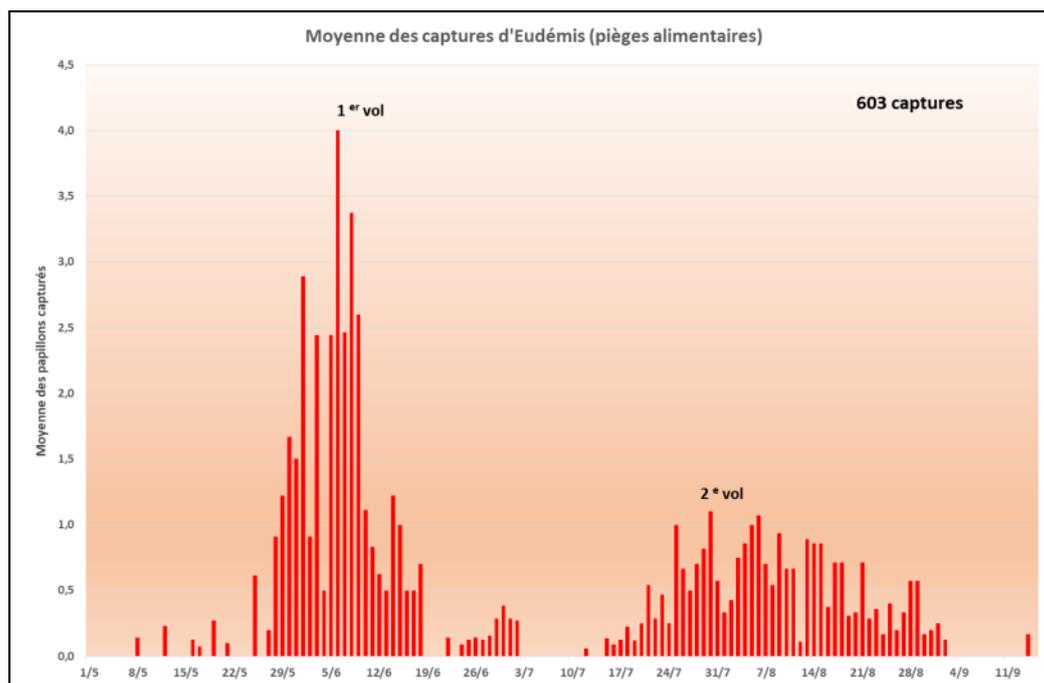
Selon le piégeage sexuel, le premier vol d'Eudémis a débuté assez tardivement, le 26 avril (le 12 avril en 2020). Il a été conforme à la moyenne avec une durée de 66 jours. Il s'est terminé le 30 juin. Le pic du vol a eu lieu le 16 juin. Le deuxième vol a été très tardif et s'est déroulé du 18 juillet au 30 août. Le pic du vol a eu lieu le 14 août, au lieu du 23 juillet en moyenne. En 2021, le troisième vol a été très peu intense et difficile à distinguer du deuxième vol. Les faibles captures peuvent s'expliquer par un niveau de populations bas, à cause d'un vol très tardif et des conditions climatiques peu favorables. Le vol a débuté le 2 septembre, avec un pic le 9 septembre.



Evolution du nombre moyen de papillons par piège sexuel depuis 2010

Après une augmentation des captures d'Eudémis dans les pièges sexuels en 2020, surtout à cause d'une troisième génération plus marquée, on observe de nouveau une forte baisse du nombre de papillons

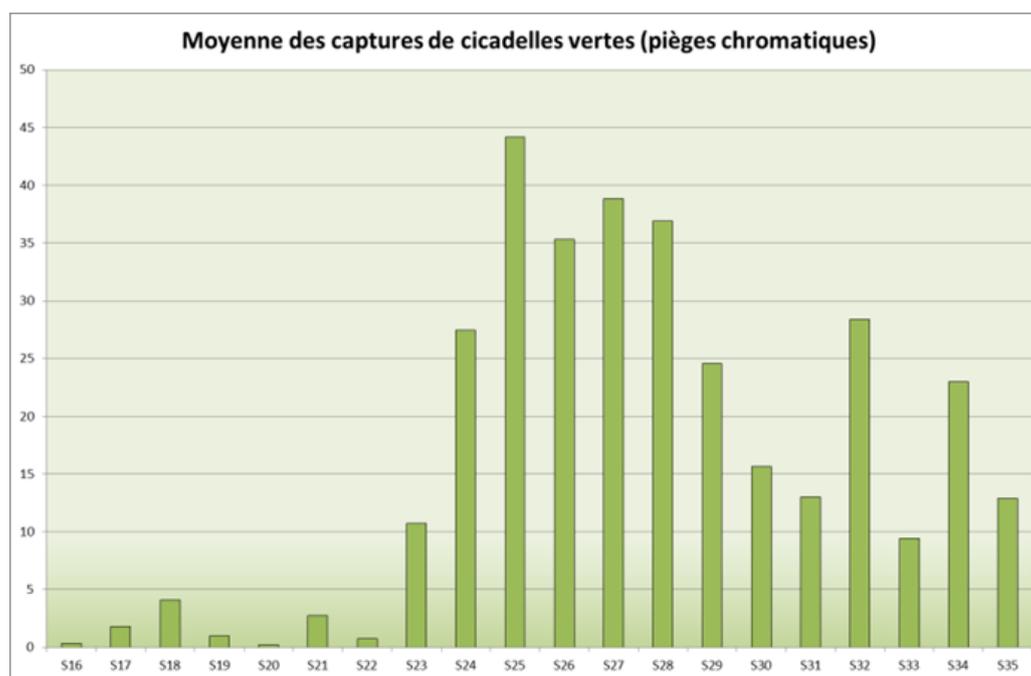
capturés. En 2021, le niveau des captures est le plus bas depuis 2010. Les captures les plus importantes ont eu lieu à Authon, Mortagne s/Gironde, Annepont, Sigogne, Arvert et Rouillac.



En 2021, le nombre de captures d'Eudémis dans les pièges alimentaires a été exceptionnellement faible, avec au maximum 4 papillons en moyenne.

Très peu de dégâts d'Eudémis ont été observés. Aucun glomérule n'a été signalé. En fin de saison, sur 38 parcelles observées (45 en 2020), on relève en moyenne 9.5 perforations (17 en 2020). 20 parcelles ne présentent aucune perforation et 6 sont au-dessus du seuil de 10 perforations pour 100 grappes. Les attaques les plus importantes sont constatées dans les secteurs historiques de Segonzac (160 perforations) et Eraville (80).

Cicadelle verte



En 2021, 23 pièges chromatiques ont été actifs, au lieu de 18 en 2020. Le pic de vols a eu lieu entre le 21 et le 27 juin. Les captures ont été très nombreuses cette année (5805 adultes au total). Les pièges de

Saintes (904 adultes), St Dizant du Gua (662), St Preuil (496) et St Sulpice de Cognac (461) enregistrent le plus de captures.

L'année a été très propice aux cicadelles vertes, avec de la fraîcheur, des pluies, des durées d'humectation qui favorisent le développement végétatif de la vigne. Les températures moyennes nocturnes et diurnes du mois de juillet et août ont été optimales. Même si au niveau des comptages de larves sur le réseau le seuil de nuisibilité théorique sur Ugni blanc (100 larves pour 100 feuilles) n'a été dépassé qu'à Saintes, les dégâts ont été nombreux et parfois importants à l'échelle du vignoble. Cependant, les comptages BSV n'ont été effectués que sur 33 parcelles.

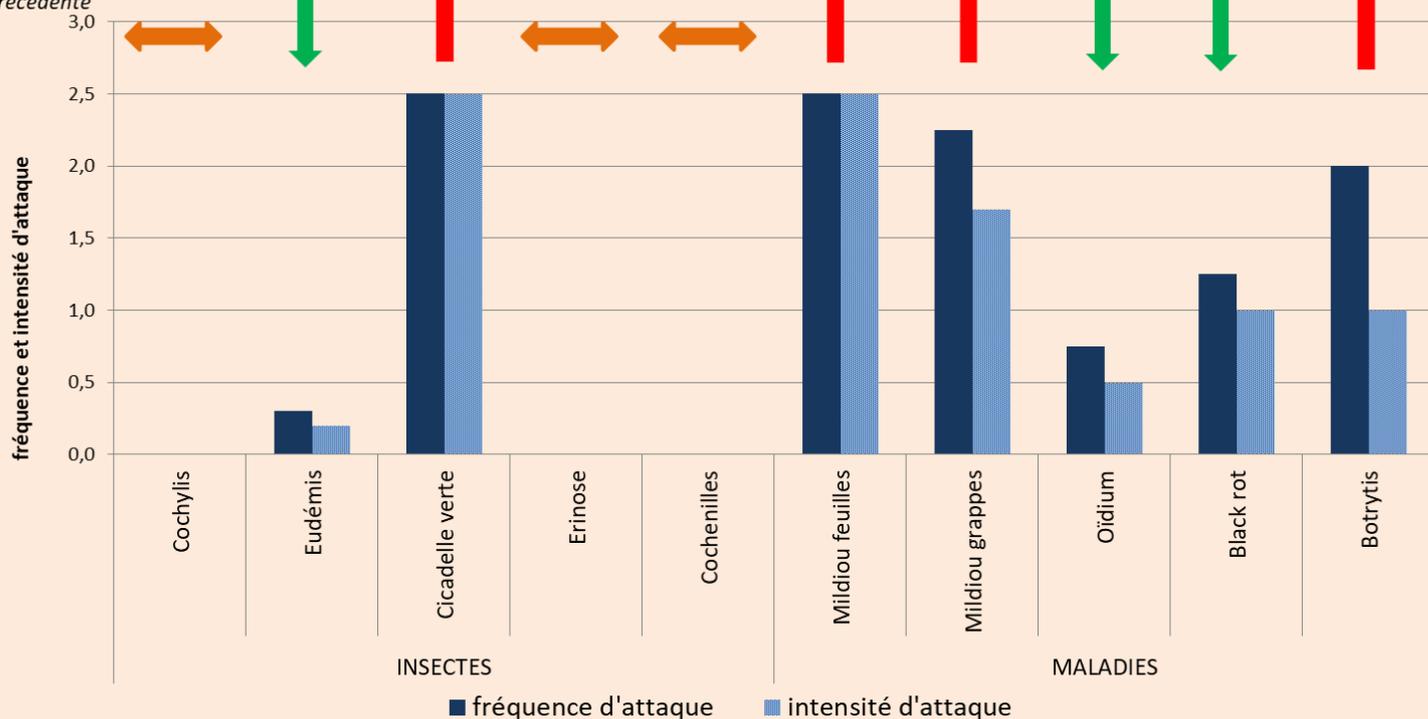
Il convient de rappeler l'importance des observations et des comptages pour estimer les niveaux de risque et pour réagir à temps.

Bilan global

Fréquence et intensité d'attaque des bioagresseurs sur les parcelles du réseau BSV vigne Charentes pour la campagne 2020

(niveau d'attaque : nul = 0, faible = 1, moyen = 2 et fort = 3)

Evolution par rapport à la campagne précédente



Maladies du bois : quelles conséquences pour le pied de vigne ?

Une analyse poussée des notations effectuées sur les mêmes pieds de vigne de 2003 à 2020 nous a permis de décrire les maladies du bois d'un nouveau point de vue : celui du pied de vigne...

L'esca et l'eutypiose, maladies du bois de la vigne, constituent une préoccupation majeure pour les viticulteurs car elles remettent en cause la pérennité du vignoble : baisse de productivité et mortalité des ceps dès un jeune âge. Pour autant les causes de l'expression des symptômes, qui n'est pas systématique sur les pieds malades (périodes « asymptomatiques »), et les délais de mortalité ne sont pas bien compris. Cela complique l'établissement de stratégies de lutte prophylactiques pour aider les vigneronnes à combattre cette forme de dépérissement.

Afin d'élucider les dynamiques des maladies du bois sur l'Ugni blanc, des notations de symptômes foliaires d'esca et d'eutypiose, répertoriés au pied de vigne, ont débuté en 2003 sur un réseau de parcelles en Charentes (décrit dans le BSV Maladies du bois Edition Charentes).

L'intérêt de ce dispositif est d'étudier les dynamiques de première expression des deux maladies, l'intensité des symptômes foliaires exprimés et l'espérance de vie résiduelle des pieds malades. L'analyse du jeu de données 2003 - 2020 a par exemple montré que :

- Le risque d'expression des deux maladies sur Ugni blanc dépend de l'âge des pieds, avec un risque accru entre 10 et 15 ans d'âge pour les pieds d'origine et les complants
- Les pieds recépés expriment les maladies du bois particulièrement tôt (47 % d'expression d'esca à 15 ans d'âge)
- Les périodes « asymptomatiques » (entre deux expressions de symptômes) sont longues pour l'esca : plus de 4 ans en moyenne
- L'expression de symptômes d'esca (faibles et forts) réduit le temps restant à vivre de 8.6 ans en moyenne (pour les pieds âgés de 15 ans)
- L'expression de symptômes faibles d'eutypiose entraîne peu de mortalité mais lorsque ces pieds expriment des symptômes forts, leur temps restant à vivre est réduit de 7.4 ans en moyenne (pour les pieds âgés de 15 ans)

Les résultats de ce travail seront présentés au **PNDV tour Charentes le 12 mai 2022**.

Lauren Inchboard, chargée de projets à Vitinnov. Travail financé par la DRAAF Nouvelle-Aquitaine.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Charentes sont les suivantes : les Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente Maritime, la Coopérative Agricole d'Achats en Commun et d'Approvisionnement (Île d'Oléron), la Coopérative Agricole de la Région de Cognac, la Coopérative Agricole Terre Atlantique, le Groupe Coopératif Océalia, la Coopérative Agricole du canton de Matha, la Coopérative des Vignerons de l'Île de Ré, Vitivista, le Groupe Isidore, les Ets Fortet-Dufaud, les Ets Soufflet Agriculture, les Ets Landreau et Fils, les Ets Piveteau, les Ets Niort Agricole, BGD Conseil, la FDCETA, la FREDON Poitou-Charentes, l'Institut Français de la Vigne et du Vin, la Station Viticole du BNIC et les Établissements d'enseignement agricole de Saintes, Jonzac, Barbezieux et l'Oisellerie.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".